



ORDONNANCE

PRENEZ AVIS que lors de sa séance extraordinaire du 29 septembre 2025, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté l'ordonnance suivante :

OCA25 22047 – Résolution CA25 220276 (dossier 1259046002)

Ordonnance relative à l'exécution de travaux de construction pour le projet Utile Griffintown situé au 938, rue Saint-Maurice

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1);

Cette ordonnance peut être consultée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal le 3 octobre 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude